## APRÈS ART. 3 N° AS337

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

### **AMENDEMENT**

N º AS337

présenté par

M. Villani, Mme Batho, M. Houbron, Mme Bagarry, Mme Tuffnell, M. Dombreval, M. Julien-Laferrière, Mme Gaillot, Mme Forteza et Mme Chapelier

-----

#### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.